



13 SEP. 2018

*La Déléguée adjointe de Rivages Corse*

Bastia, le 6 septembre 2018

Direction départementale des  
Territoires et de la Mer de la Corse du  
Sud

Monsieur le Directeur,

Objet : Consultation projet de centrale EDF/PEI - Ajaccio  
Réf. : BBS/FG/392/18

Monsieur le Directeur,

Vos services m'ont fait parvenir le 31 août dernier pour avis le dossier de consultation concernant la demande de concession d'utilisation du domaine public maritime déposée par EDF/PEI dans le cadre des futurs travaux de la nouvelle centrale de production d'électricité d'Ajaccio.

Ne bénéficiant pas de convention d'attribution ou d'affectation du domaine public maritime dans le secteur du Ricantu, le Conservatoire, n'est pas administrativement compétent sur la zone concernée par cette concession.

Toutefois, je vous informe que le Conservatoire est en contact avec EDF sur ce projet dans la mesure où les canalisations doivent être placées dans le sous-sol du site transféré en gestion au Conservatoire par la Collectivité de Corse.

Une convention d'usage de longue durée est en cours d'élaboration afin d'établir un cadre juridique entre EDF, le Conservatoire du littoral et la Collectivité de Corse, propriétaire du terrain.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Bénédicte BENOIT-SISCO